

## Braccio, Nadia

---

**De:** Marthe Latulippe [marthelatulippe7@gmail.com]  
**Envoyé:** 12 mars 2014 14:09  
**À:** Greffe  
**Objet:** R-3863-2013

Bonjour, je reviens sur le fait que:

1- Je suis contre les appareils soit disant ``lecteurs intelligents ; ils sont néfastes pour la sante

Pourquoi recueillir des donnees aux 6 minutes quand les agents de l'Hydro le faisaient aux 2 mois  
Pourquoi un usager ne pourrait-il pas faire son rapport lui-même (comme ceux dont le compteur n'est pas accessible a l'agent)

L'agent pourrait si necessaire faire une revision et confirmation du rapport une fois par annee; s'il y a fraude, une amande pourrait etre appliquee (comme pour ceux qui ne paient pas leur compte d'electricite, par exemple)

2- Lors du passage des installateurs du nouveau compteur, j'ai refuse cette installation.

Ils ont fait de l'intimidation verbale ( sinon ca va vous couter cher, tous les résidents dans votre secteur l'ont fait installer , vous etes la premiere qui refuse, etc.) Je ne me suis pas laissee intimider

3-Je continue toujours a refuser question de sante (voir un documentaire d'un ancien ingénieur a la retraite de la NASA sur les dangers inerrants a l'utilisation de ces appareils emetteurs d'ondes ).

Merci de tenir compte de ma position a cet effet

Marthe Latulippe